



Le mercredi 28 mars 2018 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 22 mars 2018 - Nombre de membres en exercice : 27

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANTER-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, M. Pierre BOURGOIS, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Xavier BASSELET, Didier DUPE, Mme Karine BOPPE, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN, Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Jean-Max LEFEBVRE (à Mme Marie-Paule LEPERS), M. Claude LAMARCO (à Mme Danièle PETIT), M. Stéphane DELANNOY (à M. Pierre BOURGOIS)

Absents : Mme Nathalie HERBAUX, M. Alexandre MEZIERE, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N° 18-1-15

-----

Juridique

-----

RGPD

Rapport de M. le Maire,

Le 25 mai prochain, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entrera en application.

La ville devra, en vertu de celui-ci :

- mettre en place un registre des activités de traitement de données à caractère personnel exercées par ses agents,
- désigner un délégué à la protection des données,
- définir les modalités de sécurisation de celles-ci.

Ces nouvelles obligations supposent un travail d'inventaire, d'analyse des risques et de mise en place d'actions à court terme.

Pour œuvrer efficacement dans la mise en œuvre du RGPD, la mutualisation entre communes des outils, des méthodes de travail et du délégué à la protection des données est tout à fait cohérente.

Par conséquent, il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à engager la commune dans un schéma de mutualisation avec d'autres villes et à signer les actes qui en résulteraient (convention de groupement de commande notamment).

Le Conseil

Adhère à la proposition ci-dessus

Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil

Certifié conforme

Le Maire

